

ARTICLE D'INFORMATION 2 / 4

Le Mont-sur-Lausanne, novembre 2015

Revêtements de façades en bois: "Les 5 règles d'or" de la conception architecturale

L'architecture donne l'âme au bâtiment et définit la protection constructive par la forme du toit et la hauteur du bâtiment. L'exposition et la conception de la façade en bois est déterminante pour sa longévité. Pour cette raison Lignum souhaite attirer l'attention du planificateur sur les 5 règles d'or essentielles de la protection architecturale de la façade en bois.

Prise en compte du site

Lors de la planification la direction des vents principaux doit être prise en considération (vents, pluie, exposition). De fortes expositions ont une influence sur l'intervalle d'entretien d'une façade bois. Si une exposition d'éléments porteurs est inévitable, il faut les protéger par une couche d'usure facilement démontable et remplaçable. Les éventuels amas de neige doivent être considérés.

Avant-toit, protection des fenêtres et portes

La protection de la façade en bois par des toitures en saillie est un atout considérable. Une protection architecturale par l'entremise d'avant-toits ou de niveaux en surplomb est à rechercher. Un retrait des fenêtres non protégées par rapport au plan de la façade est préférable. L'écoulement de l'eau doit être assuré par l'inclinaison des tablettes et des "nez d'écoulement", afin d'éviter toute absorption d'eau par le bois de bout (voir article 3/4 "Les règles de l'art dans le détail").

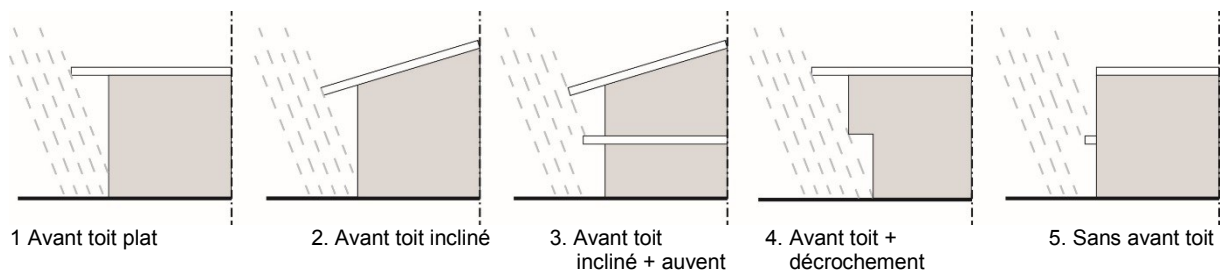


Illustration no 5: En l'absence d'avant-toit, les saillies doivent être réduites au minimum, afin de garantir une sollicitation homogène de la façade.

Garde au sol

Il est conseillé de maintenir une garde au sol d'au moins 30 cm, afin de préserver une esthétique homogène de la façade sur toute la hauteur. Le choix d'un revêtement de sol extérieur propre et à la surface irrégulière, comme par exemple du gravier, réduit le rejaillissement, source de salissures et de coloration la façade en bois. De même, les poteaux devront être surélevés sur un support métallique pour qu'ils ne soient pas en contact avec la terre.

Ventilation

La ventilation permet non seulement l'assèchement du lambris après sollicitation (pluie, brouillard), mais elle permet également de réduire l'impact solaire sur l'enveloppe, tout en éliminant la vapeur diffusée à travers de celle-ci. Il convient d'assurer une ventilation efficace (min. 30-40mm) à l'arrière des lames et des prises et rejets d'air en pied et tête de façade (au moins 10 mm de vide par mètre linéaire de hauteur).

Garde-fous, balustrades et embrasures

Toute eau stagnante est à éviter par une inclinaison des éléments et le bois de bout devrait être protégé.

Une attention particulière sera portée aux assemblages qui constituent des points d'entrée d'eau. Idéalement des joints écartés sont préférables, afin que l'eau puisse s'écouler sans encombre. Un traitement avec une lasure (non-filmogène) est conseillé pour ces parties de construction.

L'observation de ces règles architecturales, accompagnée du respect des règles d'art pour la réalisation des détails constructifs, contribue fortement à la durabilité esthétique et fonctionnelle de la façade en bois.

S'appuyer sur un label ?

Une façade bien conçue doit être réalisée dans les règles de l'art. Les professionnels de la construction en bois connaissent les détails d'exécution adaptés et sauront garantir la durabilité de la façade en bois. L'application d'un traitement de surface constitue également une étape importante.

Dans le cadre du **label Lignum "Bardage en bois"** cette application est réalisée préalablement en usine. Ceci assure la qualité du support et la régularité du traitement par l'application mécanique.

Un bardage certifié a été soumis à un examen d'épaisseur de couches et de perméabilité à l'eau et, a passé avec succès le test d'exposition aux intempéries. Le recours à un revêtement de façade disposant du **label Lignum** indique que le produit est issu d'une entreprise soucieuse de la qualité qui est régulièrement contrôlée par une instance externe.

Informations complémentaires

Lignatec 24/2009 – Revêtements de façade, 60 pages, 2009, Lignum, Zurich

Lignatec 13/2002 – Protection des façades en bois, 28 pages, 2002, Lignum, Zurich

Brochure Construction bois – Façades, Types de revêtements, mis en œuvre et entretien, 48 pages, 2009, Lignum, Le Mont-sur-Lausanne

Bardages en bois - Guide pratique, 120 pages, 2012, PPUR, Lausanne

Fiches techniques de l'ASR www.vsh.ch/technische-unterlagen.html

Liste des produits labellisés www.facadesenbois.lignum.ch

Informations et contact

Office romand de Lignum

En Budron H6

1052 Mont-sur-Lausanne

Tél : 021 652 62 22

Fax : 021 652 93 41

cedotec@lignum.ch

www.lignum.ch/fr

Lien direct www.facadesenbois.lignum.ch

Les partenaires du label de qualité LIGNUM

Lignum Economie suisse du bois

HESB-ABGC Haute école spécialisée bernoise architecture, bois et génie civil

EMPA Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche

FRM Fédération suisse romande des entreprises de menuiserie, ébénisterie et charpenterie
Holzbau Schweiz

Association suisse des entrepreneurs de l'enveloppe des édifices Suisse

ASR Association Suisse des Raboteries

VSHI Association suisse des usines d'imprégnation

USVP Union suisse des fabricants de vernis et peintures